

# Période d'immersion en entreprise pour les salariés des chantiers d'insertion



La période  
d'immersion

Un personnel  
opérationnel

Des référents  
professionnels  
disponibles  
pour

Une mise à disposition de personnel  
Une couverture assurantielle  
et une rémunération  
assumées par le chantier

Des comportements  
professionnels validés

Une motivation  
confirmée sur le métier

Un appui à la mise en oeuvre  
de la convention

Un suivi pendant la période  
d'immersion

Un relais avec Pôle Emploi  
pour mettre en oeuvre  
un contrat si nécessaire



maison  
de l'emploi  
Grand Alès  
Cévennes

(tout le monde s'y retrouve)

# En partenariat avec...



## Les Jardins du Galeizon

Foyer communal de la Blaquièrre  
30480 Cendras  
04 66 34 52 80  
jardins.galeizon@laposte.net  
BASTIDE Patrick 06 50 73 34 47

## TEDAC

1 rue de L'Apôtre  
BP 25 30110 GRAND-COMBE  
04 66 34 52 12  
tedacassociation@wanadoo.fr  
PEYRIC Céline et CORNU Patrick



Alès L'ESPACE DU BIEN-VIVRE  
Cévennes



## A.S.P.I. (Association de Soutien Pour l'Insertion)

6 quai Boissier de Sauvages  
30100 Alès  
04 66 56 50 96  
aspi.ales@wanadoo.fr  
ROUHAUD Bernard



(tout le monde s'y retrouve)

Pour plus d'informations :  
**Maison de l'Emploi  
du Grand Alès en Cévennes**  
**04 66 52 04 05**  
**contact@mde-alescevennes.fr**  
**www.mde-alescevennes.fr**

